

Le dossier thématique :



Les Prés Salés

Les 130 hectares des marais de l'anse d'Yffiniac constituent après la baie du Mont-Saint-Michel le plus vaste ensemble de prés-salés de la côte Nord Armoricaïne.

Situés à l'interface entre les milieux terrestre et marin, les prés-salés ont un fonctionnement complexe. Ils jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des chaînes alimentaires marines littorales. Pourtant, en moins de 50 ans 65% de ces zones humides de Bretagne ont été détruites par poldérisation, endiguement ou remblaiement.



Dossier thématique

La succession des associations végétales du marais s'effectue suivant un gradient topographique de salinité et de durée d'immersion par la mer.

Le schorre :

(du néerlandais côte) est la partie la plus élevée du marais maritime. Il est composé d'un tapis végétal continu parsemé de cuvettes. Il est recouvert par la mer seulement lors des marées de vives eaux. La végétation qui le compose est donc adaptée à la présence de sel (espèces dites halophiles).

La végétation amortit les courants, piège les particules fines en suspension et les fixe avec leurs racines.



Pré salé recouvert par la mer lors d'une marée de vive eau.



Les prés salés de l'anse d'Yffiniac compte 54 espèces de plantes dont certaines sont protégées comme certaines "lavande de mer".

Attention, sur la réserve naturelle toute cueillette est interdite.



En haut marais, le chien-dent est une espèce particulièrement envahissante qui profite du rehaussement progressif du marais salé essentiellement aux dépens de l'obione



Le schorre moyen est le domaine d'une végétation basse, sous-arbustive, généralement monospécifique, dominée par l'obione. Ses rameaux casant ne supportent pas le piétinement. Elle est remplacée par un gazon dense de puccinelles.

Les marais salés proviennent du colmatage progressif en fond de baie, là où les sédiments fins se déposent à l'abri des houles et des courants. Ils se forment sur les côtes protégées, quand les profondeurs sont peu importantes et quand la charge fine en suspension dans les eaux est abondante.

La slikke :

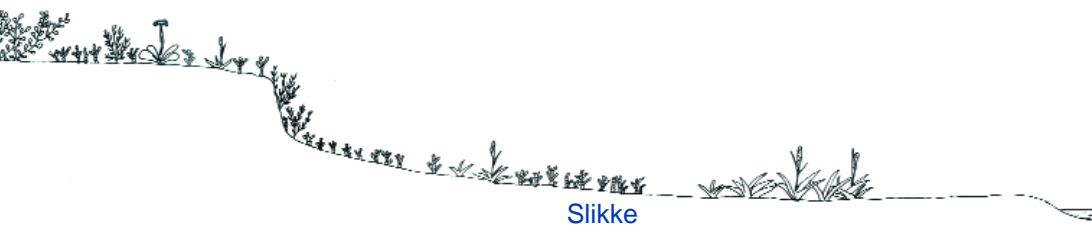
(du néerlandais boue) est la partie la plus basse du marais maritime. Elle subit deux fois par jour l'immersion par la marée.

La basse slikke est constituée de vase nue.

La haute slikke, est occupée par un tapis végétal discontinu de plantes pionnières, telles que salicornes et spartines. Ces plantes sont adaptées à l'immersion, à la variation de salinité et à l'instabilité du substrat.



Les touffes robustes de spartine ont un rôle capital dans la fixation des sédiments qu'elles colonisent au fur et à mesure qu'ils s'accumulent.



La slikke et le schorre sont souvent séparés par une microfalaise.



La haute slikke correspond à l'étage des laisses des pleines mers de mortes eaux. C'est à cet endroit que la sédimentation est maximale.



Le pâturage des prés-salés

L'activité de pâturage sur les prés-salés de l'anse d'Yffiniac est ancienne. Elle était liée à un système agricole de type petites fermes familiales, basé sur la polyculture et l'élevage.

La généralisation de l'utilisation du pré-salé comme lieu de pâture a eu lieu au cours du XIX^{ème} siècle. En effet, face à la croissance démographique des campagnes, les terres cultivables devenaient de plus en plus rares. Pour y



faire face, les paysans emmenaient un troupeau de quelques vaches et moutons, paître sur le marais maritime. Ces pratiques ont perduré jusqu'au début des années 50 sur le marais, en rive droite de l'Urne.

Aujourd'hui, seul un agriculteur maintient une activité de pâturage, exclusivement par des bovins, sur une surface de 18 hectares.

2 modes de gestion complémentaires

On peut différencier deux systèmes :



D'une part, le secteur pâturé sur Hillion entraînant une diversification du tapis végétal recherché par plusieurs espèces de canards et de bernaches.



D'autre part, les zones non-pâturées, dont la composante floristique principale est l'obione, essentielle pour l'alimentation des poissons (mulets ou juvéniles de bars par exemple).



Le fond de l'anse d'Yffiniac constitue une zone de refuge pour de nombreux oiseaux à marée haute ou durant l'hiver. C'est pour préserver leur tranquillité que l'accès y est interdit.

Les "rôles" des prés-salés

Les prés salés jouent diverses fonctions dans les écosystèmes littoraux auxquels ils sont inféodés. Parmi celles-ci, on peut noter **la fonction de production primaire**. De tous les biotopes du globe, les marais sont considérés comme ceux ayant la *production primaire la plus élevée*.

Les marais assurent également **la fonction d'habitat**. Ils constituent des sites de nourrissage et de reproduction, de nourricerie, de repos...et sont ainsi potentiellement très riches en vie animale, aussi bien microscopique que benthique, piscicole, avienne...

Les herbues ont, de plus, **un rôle d'épurateur** par lagunage naturel : l'activité bactérienne intense et les végétaux jouent un rôle de recyclage de la matière organique. Les éléments sont fixés par les particules fines des sédiments. Une partie est dégradée et assimilée par les végétaux, l'autre partie est stockée.

Enfin, les marais assurent **une fonction hydraulique** car ils protègent la côte en amortissant les courants et les crues fluviales. Les espaces situés en arrière de ces prés-salés se trouvent ainsi protégés de l'érosion marine et des inondations potentielles.

